



COMPÉTENCES :

Quand salariés et entreprises réinventent
le développement des compétences

GO! 02 40 44 6000



TÉMOIGNAGES

Ventilairsec :

Quand formation rime
avec transformation

p. 4

SCAQUEST :

Du sur-mesure pour monter en
compétences

p. 4

Des solutions CCI pour faire
grandir les talents

p. 7

nantesstnazaire.cci.fr



@CCINantes



Une question ? 02 40 44 6000

« FORMER SES COLLABORATEURS EST PLUS QUE JAMAIS STRATÉGIQUE »



Une récente réforme rebat les cartes de la formation professionnelle. Quel impact et comment s'y retrouver pour les entreprises du territoire ? Entretien avec Yann Trichard, président de la CCI Nantes St-Nazaire.

« Yann Trichard, en quoi la formation professionnelle constitue un enjeu pour les entreprises du territoire ?

L'environnement des entreprises est de plus en plus complexe. Pour elles, améliorer leur agilité et leur performance devient une nécessité. D'autant que les entreprises de Loire-Atlantique sont dans une situation un peu particulière : le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale et certains bassins sont touchés par de véritables pénuries de compétences. Une des réponses est de s'appuyer sur les hommes et les femmes déjà présents dans l'entreprise via leur montée en compétences. Investir dans la formation de ses collaborateurs est donc plus que jamais stratégique.

Cet enjeu est-il suffisamment pris en compte par les dirigeants ou existent-ils des freins pour elles ?

Malheureusement pas toujours car les freins réels ou non-fondés sont

nombreux. L'action de formation peut à court terme désorganiser l'entreprise, il faut savoir gérer les absences, les désirs d'évolution... On ne peut pas également faire l'impasse sur le coût de la formation, des déplacements, des manques à gagner éventuels... Mais c'est le

principe d'un investissement ; d'abord perturbant puis rentable.

La récente réforme de la formation professionnelle place les salariés au cœur de leur parcours de compétences, mais les entreprises sont elles aussi placées en première ligne ...

La Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel porte bien son nom : le CPF (Ndlr : Compte Personnel de Formation) est un droit sous la responsabilité de l'individu. Mais cette réforme va plus loin, elle impacte profondément les entreprises, notamment en matière de financement de la formation professionnelle. Cependant, elle offre la possibilité aux entreprises de plus de 50

salariés ne bénéficiant plus de fonds mutualisés pour financer le plan de développement des compétences d'innover, car elle apporte non seulement de la liberté à l'individu mais également à l'entreprise grâce à de nouvelles modalités de formation. Pour l'entreprise, on sort d'une obligation de moyens pour se rapprocher d'une exigence de résultats : la performance professionnelle et l'employabilité.

Dans cet environnement, quel rôle pour la CCI Nantes St-Nazaire ?

Dans un contexte de plus en plus complexe, la CCI Nantes St-Nazaire se positionne comme un facilitateur ; nous allons sourcer des formateurs compétents, proposer des modalités pédagogiques innovantes, et construire des réponses adaptées. La CCI est un intégrateur de solutions pour répondre aux besoins des entreprises.

D'un autre côté, nous accompagnons les petits organismes de formation et les Consultants Formateurs Indépendants (CFI) pour qu'ils s'adaptent aux nouveaux marchés de la formation.

La CCI est plus que jamais une interface à valeur ajoutée et un facilitateur de business pour les entreprises de notre territoire. »

LE SAVIEZ-VOUS *?



1 sur 3

Dans les TPE/PME, 1 salarié sur 3 se forme chaque année, le plus souvent pour une courte durée

8,1 Mds€

Les entreprises ont dépensé 8,1 milliards d'euros en formation professionnelle en 2016

57 %

57 % des collaborateurs ont été reçus en entretien professionnel en 2016, une proportion qui tombe à 25 % dans les TPE

* Sources : Ministère du Travail, CNEFP-Céreq

« FORMATION PROFESSIONNELLE : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES »

La réforme de la formation professionnelle offre de nouvelles opportunités aux entreprises pour la montée en compétences de leurs collaborateurs.



« D'ici 10 ans, un métier sur 2 sera transformé ». C'est à partir de ce constat de Murielle Pénicaud, Ministre du travail, que la Loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a été élaborée.

Si cette réforme place le salarié au coeur du développement des

compétences, elle impacte au premier chef les entreprises qui doivent s'adapter à cette évolution réglementaire. Pour Frédéric Poulain, Directeur Formation Compétences de la CCI Nantes St-Nazaire, les entreprises ne doivent pas perdre de vue qu'« il n'y a pas de développement économique sans développement du capital humain. La montée en compétences des collaborateurs, c'est un enjeu stratégique pour faire grandir une entreprise ».

Cette réforme prolonge la précédente datant de 2014. « Le CPF (Ndlr : Compte Personnel de formation) et l'entretien professionnel existaient déjà par

exemple mais sont renforcés. Pour autant, cette réforme constitue une petite révolution pour les entreprises, notamment parce

qu'elle accorde davantage de liberté en matière d'apprentissage, parce qu'elle bouleverse le financement de la formation et parce qu'elle redéfinit ce qu'est une action de formation », souligne Frédéric Poulain. Cette

réforme constitue surtout une réelle opportunité pour les entreprises. « Pour elles, cette réforme c'est l'occasion de reprendre la main sur la gestion des compétences, dès lors qu'elles considèrent la formation comme un investissement », poursuit Frédéric Poulain. Elles y sont d'ailleurs plus qu'incitées, l'obligation de formation étant renforcée pour l'employeur. Dans cet environnement, les entreprises se doivent d'être agiles. « Le Plan de Développement des Compétences devient le document de référence pour l'entreprise, mais elle doit être capable de le faire évoluer en fonction de ses priorités et de celles de

ses collaborateurs », note Frédéric Poulain. Pour les entreprises et les organismes de formation, l'enjeu

est capital, d'où le rôle d'éclaireur, d'accompagnateur et de conseiller joué à leur côté par la CCI Nantes St-Nazaire en matière de formation professionnelle continue.

...« reprendre la main sur la gestion des compétences »...

« AVANT/APRÈS LA RÉFORME : LE LEXIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les codes et le langage de la formation professionnelle évoluent avec la réforme. Ce lexique vous aidera à comprendre la nouvelle terminologie de la formation professionnelle.

AFEST

L'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) a pour objectif l'acquisition de compétences en situation de travail, tout en adaptant le processus d'apprentissage en fonction de la progression du salarié bénéficiaire.

CPF (Compte Personnel de Formation)

Le CPF est utilisable par tous les salariés durant leur carrière professionnelle pour suivre une formation qualifiante, certifiante ou diplômante. Depuis le 1^{er} janvier, le CPF est crédité en euros et non plus en heures de formation.

CPF de Transition

Le CPF de Transition remplace le CIF (Congé Individuel de

Formation). Il permet aux salariés et aux indépendants d'envisager une reconversion professionnelle via une formation certifiante ou qualifiante.

OPCO

Les OPCO (Opérateurs de Compétences) remplacent les OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés). Ils assurent le financement de l'apprentissage, aide les branches à construire les certifications professionnelles et accompagnent les entreprises de moins de 50 salariés dans leurs besoins de formation.

Plan de Développement des Compétences

Le Plan de Développement des Compétences remplace le plan de formation. Ce plan décline les différentes actions qu'une entreprise souhaite mettre en œuvre pour la formation de ses collaborateurs.

« VENTILAIRSEC GROUP : LA FORMATION AU CŒUR DU PROJET D'ENTREPRISE »



Ventilairesec mise sur la montée en compétences de ses collaborateurs pour former ses clients à ses produits.

Concepteur et fabricant de systèmes de ventilation mécanique par insufflation, la société Ventilairesec a placé la montée en compétences de ses collaborateurs au cœur de son développement pour devenir elle-même organisme de formation pour ses clients.

« Nos systèmes sont innovants et performants. Toutefois, certains de nos clients qui sont des acteurs du bâtiment pouvaient ne pas être suffisamment formés à l'installation de nos systèmes. Il nous fallait pouvoir

...« Devenir formateur, c'est une valeur ajoutée pour l'entreprise »...

les accompagner, mais pour eux la formation a un coût financier si nous ne sommes pas agréés organisme de formation », explique Annabel Marquet, responsable de gestion de Ventilairesec.

Face à cette situation, la société couëronnaise a investi dans la formation professionnelle, 13 de ses 30 collaborateurs ayant suivi en 2018 avec la CCI Nantes St-Nazaire une formation certifiante de formateurs afin qu'ils puissent former leurs clients aux produits Ventilairesec Group. « Former 13 collaborateurs à raison de 4 jours chacun, ce n'est pas anodin pour une PME comme la nôtre. Avec cette formation de formateur, ils ont pu apprendre à préparer et à organiser leur formation, à capter l'attention... », ajoute Annabel Marquet.

Grâce à cette action, Ventilairesec sera certifiée organisme de formation en septembre 2019. « Concrètement, nos clients pourront se faire financer ces formations et seront plus autonomes

pendant leurs chantiers. Nous resterons toujours à leurs côtés, mais plutôt pour les questions les plus pointues. Dernier point, cela nous apporte aussi une valeur-ajoutée sur notre marché déjà bien spécifique », conclut Annabel

Marquet.

Bon à savoir :



FINANCEMENT : NOUVELLE DONNE

Le financement du Plan de Développement des Compétences évolue.

Ce plan sera financé par un dispositif de solidarité. Toutes les entreprises continuent à cotiser, mais seules les entreprises de moins de 50 salariés ont la possibilité de bénéficier des fonds mutualisés via la prise en charge des OPCO.

Les entreprises de plus de 50 salariés devront mettre en œuvre leur Plan de Développement des Compétences via leurs fonds propres.

SCAOUEST : UN PARCOURS DE FORMATION SUR-MESURE

Pour la montée en compétences de ses collaborateurs, la SCAOUEST a élaboré un parcours de formation sur-mesure avec la CCI Nantes St-Nazaire.

Pour ses responsables et futurs responsables de rayons, les centres Leclerc adhérents de la centrale d'achats SCAOUEST ont conçu un parcours de formation opérationnel pour lequel la centrale s'est appuyée sur la CCI Nantes St-Nazaire.

« Ce sont des postes importants qui nécessitent des compétences commerciales, en management, en gestion, etc. Pour 39 collaborateurs répartis en 3 groupes, nous avons conçu un parcours de 21 jours de formation sur 9 mois », explique Gaëlle Cosnard, adhérente SCAOUEST, qui participe au groupe de travail Formation de la centrale d'achats.

Pour ce parcours, la centrale d'achats a opté pour une formation certifiante dans le cadre du CQP (Certificat de Qualification professionnelle). Surtout, la SCAOUEST a mis en place ici une formation quasi sur-mesure. « Nous avons un cahier des charges précis. Par exemple, pour chaque module de formation, on a fait intervenir des directeurs ou des managers Leclerc pour avoir une formation opérationnelle. On peut même dire que c'était une formation Leclerc. Pour cela, on a choisi un partenaire de proximité avec qui on peut échanger rapidement pour adapter le parcours », note Gaëlle Cosnard.



« FORMER, C'EST UN INVESTISSEMENT, PAS UNE DÉPENSE »

Pour optimiser la formation professionnelle de ses collaborateurs, CBP France s'appuie sur des partenaires tels que la CCI Nantes St-Nazaire qui doivent être force de proposition.



Pour CBP France (700 collaborateurs à Saint-Herblain), groupe spécialisé dans l'assurance-emprunteur et les produits prévoyance, la formation professionnelle des collaborateurs constitue un véritable enjeu.

« L'ensemble de nos collaborateurs bénéficient chaque année de 20.000 heures de formation. La moitié est réalisée en interne pour leur permettre de monter en compétences sur notre cœur de métier, l'autre moitié est réalisée avec des partenaires formation pour tout ce qui touche aux langues, à la bureautique, au management, au développement personnel, etc. », explique Denis

...« la certification, un gage de qualité »...

Sécher, chargé de formation du groupe herblinois.

Si certains s'interrogent encore sur leur stratégie en matière de montée en compétences de leurs collaborateurs suite à la réforme de la formation professionnelle, CBP entend maintenir son cap. « La formation des collaborateurs est un investissement, et non un coût ou une dépense. Pour construire notre plan de développement des compétences, on se base sur les souhaits de formation de nos collaborateurs, mais aussi sur la contribution des managers en fonction des axes stratégiques de l'entreprise. Ensuite, quand ce plan est construit, on va le partager avec nos partenaires de la formation pour voir ce qu'ils peuvent nous conseiller et nous proposer opérationnellement au vue des besoins exprimés », explique Denis Sécher.

Avec ces partenaires formation, CBP joue les cartes qualité et confiance. « Parmi les acteurs avec qui nous travaillons en matière de formation, il y a bien sûr la CCI Nantes St-Nazaire. Cela pour plusieurs raisons ; des locaux de formation modernes, des coûts de formation compétitifs et la proximité avec un acteur local rapidement mobilisable. Surtout, chez CBP nous sommes sensibles aux formations certifiantes que CCI Formation propose, car la certification c'est un gage de qualité dans le monde de l'entreprise.

Et puis on attend de nos partenaires une relation de confiance », note Denis Sécher. Si de par sa taille, le groupe herblinois est structuré pour mener à bien ses objectifs de formation, CBP France attend néanmoins de ses partenaires qu'ils soient force de proposition et puisse l'éclairer dans sa stratégie. « Aujourd'hui, suite notamment à des échanges avec notre interlocuteur CCI, on réfléchit à la mise en place d'outils d'audit pour encore mieux identifier nos besoins en formation », souligne Denis Sécher.

IL LE DIT :



« Monter en compétences, c'est aussi important pour un dirigeant »

Dirigeant de la société « Un amour de Crêpe », spécialisée dans la restauration événementielle à Saint Philbert-de-Grand-Lieu, Martin Perdreau est convaincu de la nécessité de se former pour un chef d'entreprise.

« En 2008, au moment de lancer Un Amour de Crêpe, je me suis formé à la création d'entreprise avec la CCI Nantes St-Nazaire. Dès que j'ai recruté mes premiers collaborateurs, j'ai aussi suivi des formations en management, le cycle Diriger en PME-PMI de la CCI pour échanger avec d'autres dirigeants en matière de stratégie, de RH ... Cela m'a beaucoup apporté, notamment dans le management des générations X-Y-Z. Comme dirigeant de PME, je sentais la nécessité pour moi de monter en compétences et de me remettre en question ».

L'ŒIL DU CONSEILLER DE LA CCI



Sylvain Chardaire, Responsable Pôle Commercial Formation CCI Nantes St-Nazaire

Pour réussir leur Plan de Développement des Compétences (Ndlr : PDC), les entreprises doivent s'autoriser à réinventer leur ancien Plan de Formation pour innover et générer de nouvelles compétences. Auparavant, elles pouvaient se contenter de remonter les souhaits de formation des collaborateurs. Désormais, elles doivent être plus agiles et faire évoluer tout au long de l'année leur PDC. Elles doivent continuer à identifier les besoins en compétences des collaborateurs, tout en faisant en sorte que cela réponde aux besoins de l'entreprise. Pour cela, elles disposent de nouvelles modalités ; formation à distance, e-learning, etc. En croisant leurs objectifs et ces nouvelles modalités, on peut construire avec elles une réponse ciblée et adaptée à leur besoin en formation professionnelle.



DU « PLAN DE FORMATION » AU « PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES »,

Co-construisez avec vos collaborateurs leurs montées en compétences.

LES NOUVEAUX RÔLES

- Le collaborateur devient acteur de son développement professionnel



- L'entreprise peut co-construire avec ses collaborateurs, le Plan de Développement des Compétences en se basant sur des outils (entretien professionnel, entretien d'évaluation, échanges réguliers...).

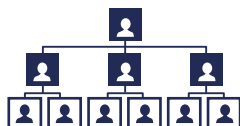
LES OPPORTUNITÉS

- Une opportunité liée à la nouvelle définition de l'action de formation (Loi du 5/09/2018)
Plusieurs modalités de formation, au choix :



LES FREINS À LEVER

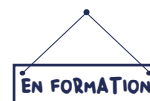
- Structurer la fonction Ressources Humaines



- + 50 salariés : financement des formations sur fonds propres



- Difficultés à identifier les acteurs compétents



- Identifier avec son OPCO (pour les - de 50 salariés) la prise en charge financière des formations.

- Savoir gérer l'absence du salarié en formation

LES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- Se faire accompagner



- Mener des actions de mesure des besoins et informer les équipes



- Évaluer la performance des actions

LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Une structuration de l'accompagnement des salariés



- Une source de satisfaction et de motivation des collaborateurs



- Un levier de performance



DES SOLUTIONS CCI POUR FAIRE GRANDIR LES TALENTS

1 J'identifie un besoin de développement des compétences pour faire grandir les talents de mes collaborateurs

2 Je définis mes projets de développement des compétences à court, moyen et long terme

3 J'élabore mon plan de développement des compétences

4 Je conduis les actions de développement de compétences



Consultez en quelques minutes **les solutions CCI** via bit.ly/cciformation19

- Clés en main/Sur-mesure
- Inter-entreprises
- Intra-entreprises
- Diplômes et certifications
- Accompagnement VAE



Réalisez avec votre conseiller formation CCI un **diagnostic** pour identifier les axes prioritaires de développement des compétences en fonction de vos objectifs.



RDV dans votre entreprise ou dans nos locaux à Nantes ou à Saint-Nazaire.

1

2



4

3



Mettez en oeuvre les actions en confiant votre projet de développement des compétences à **votre conseiller formation CCI.**



Profitez d'un accompagnement personnalisé pour :

- Élaborer votre plan de développement des compétences et/ou vous orienter vers les meilleurs dispositifs et vous guider si besoin vers **votre Opérateur de compétences (OPCO)**
- Optimiser votre plan de développement des compétences.



SUR LE SITE WEB

Pour s'informer en ligne



CONSEIL

Pour obtenir un diagnostic ou un conseil individualisé



ATELIER

Pour échanger, discuter et mieux comprendre



FORMATION

Pour acquérir des compétences

Et aussi...



• 11 certifications éligibles au CPF :

les Certifications de Compétences en Entreprise (CCE) en partenariat avec CCI France

les certifications linguistiques en partenariat avec

BULATS

ETS TOEIC

Linguaskill

brightlanguage

• Les vendredis de la VAE :



Le RDV d'1h30 pour passer en revue toutes les informations nécessaires à la concrétisation d'un projet de Validation des Acquis de l'Expérience : Programmation 2019 et inscription en ligne sur bit.ly/vaacci

UNE ÉQUIPE DE CONSEILLERS CCI POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU **02 40 44 42 42**

PLUS DE 200 FORMATIONS POUR PASSER DU SAVOIR À L'ACTION



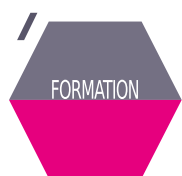
CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

VOTRE MÉTIER DE CHEF D'ENTREPRISE EST EXIGEANT

► La CCI est à vos côtés !

4 solutions pour dirigeants et futurs dirigeants :

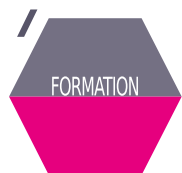


LA REPRISE
D'ENTREPRISE
en partenariat



CEDANTS & REPRENEURS D'AFFAIRES

Une **formation** pour **réussir la reprise** en partenariat avec le CRA : trouver une entreprise, évaluer son prix, connaître les démarches juridiques et les montages financiers.



DIRIGER
EN PME PMI



Une **formation** qui permet de découvrir les méthodes efficaces pour **gérer et développer votre entreprise**.



DINAMIC
ENTREPRISES
PAYS DE LA LOIRE

Un **programme d'accompagnement** complet pour faire progresser la compétitivité de votre entreprise par la **performance interne, l'innovation et le développement commercial**.



Plato™

Un **réseau de partage** d'expériences et de compétences destiné aux dirigeants.

nantesstnazaire.cci.fr



@CCINantes



Une question ? 02 40 44 6000